LES ENJEUX DU SAGE

L'analyse du niveau de satisfaction ou de perturbation des usages et de l'aptitude du milieu à supporter ces activités a permis de mettre en évidence quatre enjeux majeurs sur le territoire du SAGE.



ENJEUX OBJECTIFS

Gérer quantitativement la ressource pour parvenir à la préservation des milieux naturels et sonsommations à un partage équitable de l'eau entre les usagers, notamment en cas de crise

Assurer durablement la qualité de la ressour-

ce de façon à garantir l'alimentation en eau potable et à restaurer les milieux aquatiques

Asseoir le système de gestion volumétrique pour l'irrigation

Améliorer la connaissance du fonctionnement de la nappe de Beauce et de son lien avec les cours d'eau et les zones humides

Réduire les pollutions domestiques, industrielles

Garantir l'alimentation en eau potable et sécuriser les dispositifs de protection et de distribu-

Améliorer la connaissance de l'état des cours d'eau, des zones humides et de la nappe et de leurs interactions

Prévenir et gérer les risques en luttant en Diminuer l'exposition au risque priorité contre les inondations

Gérer les ruissellements

Préserver les milieux naturels

Restaurer les cours d'eau et les zones humides et assurer leur entretien

Gérer les rives et les abords de cours d'eau



DES RÉUNIONS LOCALES POUR COMMUNIQUER ET ÉCHANGER SUR LE SAGE

Achèvement de la phase Diagnostic du SAGE

La phase Diagnostic -deuxième étape de l'élaboration du SAGE-s'est achevée en mai 2003. Elle a permis

- de connaître la perception de la nappe de Beauce et des milieux aquatiques associés par les acteurs du SAGE
- d'identifier les mangues de connais-
- d'analyser le niveau de satisfaction des usages et la capacité du milieu à les supporter
- d'identifier les enjeux du SAGE
- d'examiner les interactions entre usages

	Phase	Délimitation du périmètre	
	préliminaire	Constitution de la CLE	
	Elaboration et conception du SAGE	Etat des lieux	État d'avancement
		Diagnostic global	
		Tendances et scénarios	
		Choix de la stratégie	
		"Produits" du SAGE	
		Validation finale	

L'état d'avancement du SAGE peut être consulté sur le site internet de la Direction régionale de l'environnement (DI-REN) du Centre à l'adresse suivante : www.environnement.gouv.fr/centre/sema.htm

Agenda

- 1º trimestre 2004 Réunions locales
- 2º trimestre 2004 Démarrage de la phase "Tendances et scénarios"

Vos contacts

La CLE s'est dotée d'une structure porteuse. Il s'agit du Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Phitiverais

Adresse :

Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais 14/16, avenue de la République 45300 Pithiviers

Tél.: 02 38 30 64 02 Fax: 02 38 30 72 87

E-mail: pays-beauce-gatinais-enpithiverais@wanadoo.fr

L'ensemble de la procédure SAGE est soutenu financièrement par les Agences de l'eau Loire Bretagne et Seine Normandie, les DIREN et les deux Régions Centre et lle de France.

La communication, la sensibilisation, la formation et le conseil sont des mesures d'accompagnement du SAGE indispensables pour atteindre les objectifs formulés. C'est pourquoi la Commission Locale de l'Eau (CLE) a décidé d'organiser plusieurs réunions locales fin 2003 pour présenter l'Etat des Lieux et le Diagnostic. Elle souhaite également, au travers de ces rencontres, créer les conditions d'un dialogue efficace pour la réalisation des deux phases suivantes de l'élaboration du SAGE :

- Phase 3 "Tendances et scénarios": cette étape s'intéresse à l'évolution possible des milieux et des usages à partir de l'état actuel et aboutit à l'établissement de différents scénarios tendanciels.
- Phase 4 "Choix de la stratégie": cette séquence conduit à la détermination des objectifs collectifs du SAGE en termes d'usages et de milieux, à l'évaluation des scénarios tendanciels construits en phase 3 au regard des objectifs collectifs formulés et au choix concerté du scénario à retenir.

Évolution de la Commission Locale de l'Eau

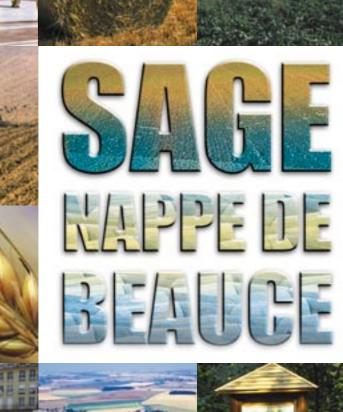
Les acteurs de l'aval de l'Essonne ont souhaité l'engagement d'un SAGE sur les bassins de la Juine et de l'Essonne, territoire entièrement inclus dans le périmètre du SAGE Beauce. Or la CLE Beauce s'est déclarée compétence pour également assurer la planification de la gestion des eaux superficielles sur son périmètre. Par conséquent, pour mieux prendre en compte la problématique spécifique du bassin de l'Essonne, la CLE a décidé :

 d'élargir sa composition de quatre membres représentant l'Essonne, • de créer un groupe de travail géographique spécifique à ce bassin.



La lettre du **SAGE**

Septembre 2003



PUBLICATION DE LA COMMISSION LOCAL L'EAU CHARGÉE DE L'ÉLABORATION SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTIO DES EAUX (SAGE) DE LA NAPPE DE BEAU MILIEUX AQUATIQUES ASSOCI

ÉDITORIAL

Le SAGE de la nappe de Beauce est entré dans sa phase d'élabo-

Deux études de synthèse viennent d'être réalisées pour éclairer la Commission Locale de l'Eau (CLE) sur l'état de la situation; elles représentent les deux premières phases habituelles de réalisation d'un SAGE.

Après avoir découvert l'état des lieux dans la précédente lettre du SAGE, vous pouvez aujourd'hui prendre connaissance des principaux résultats de l'étude diagnostic des connaissances et des enjeux.

L'objectif de ce diagnostic est de hiérarchiser les enjeux et les problèmes rencontrés; la nappe de Beauce a retrouvé aujourd'hui un niveau quantitatif satisfaisant grâce à une gestion collective équilibrée de l'eau d'irrigation, mais sa qualité continue à se dégrader ainsi que celle des rivières et autres milieux naturels qu'elle alimente.

Nous nous devons d'agir et d'exploiter les nombreuses expériences menées localement afin d'inscrire dans le SAGE des dispositions adaptées.

Après avoir reçu le soutien logistique de l'agence de l'eau Loire **Bretagne, la Commission Locale** de l'Eau vient de se doter d'une structure porteuse au travers d'un accord avec le syndicat de Pays Beauce Gatinais en Pithiverais; celui-ci va prendre le relais et assurer la maîtrise d'ouvrage de la suite du SAGE en recrutant un animateur. Celui-ci se chargera d'engager les études nécessaires mais aussi de mettre en œuvre un volet communication basé notamment sur plusieurs réunions locales d'information et d'échanges.

Paul Masson

Président de la Commission Locale de l'Eau

LE DIAGNOSTIC

La nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés vus par les acteurs du SAGE

Véritable patrimoine commun qui favorise depuis des siècles la valorisation économique et culturelle d'un immense territoire, telle est l'image très souvent véhiculée par la nappe de Beauce. "Monument", "baignoire"... les mots ne manquent pas pour qualifier cette ressource. Elle conserve toujours une part de mystère par les rapports complexes qui la lient aux cours d'eau, étangs et marais. Mise à mal par la sécheresse des années 1990, elle est désormais reconnue comme une ressource fragile qu'il faut gérer durablement. Le système de gestion volumétrique, mis en place en 1999 pour l'irrigation et aujourd'hui bien accepté, constitue une première avancée dans ce sens.

C'est la qualité de la nappe qui inquiète toujours. Nitrates et produits phytosanitaires sont directement visés. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les solutions à retenir au vu des résultats, pourtant encourageants, de certaines actions engagées pour lutter contre ces pollu-

Bien qu'il existe de belles vallées et de vastes forêts qui contrastent avec le paysage à dominante agricole, plusieurs rivières et marais ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes sous l'effet de travaux de drainage ou de recalibrage menés sans précaution par le passé. Heureusement ces pratiques sont désormais étroitement réglementées.

> Au total, l'avis d'une soixantaine d'acteurs a été recueilli sur la nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés agriculteurs, irrigants, cressiculteurs, indusassociations de protection de la nature, fédérations départementales de pêche, parc naturel régional du Gâtinais, syndicats de rivières, syndicats de riveassociations de consommateurs, services d'alimentation en eau potable et d'assainissement, municipaux, départementaux, régionaux, services de l'Etat, chambres d'agriculture..

DEGRÉ DE SATISFACTION DES USAGES

Le niveau de satisfaction des usages de l'eau a été déterminé en s'appuyant sur plusieurs critères : la disponibilité de l'eau, sa qualité et le bon respect des normes et des prescriptions éventuellement applicables à ces usages. Il a ainsi été possible de repérer les usages satisfaits et non satisfaits en situation courante et en situation exceptionnelle, c'est-à-dire lors de sécheresses, d'inondations ou de pollutions de l'eau,

Situation courante

Au quotidien, l'eau est disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages. La qualité actuelle de l'eau convient également à de nombreuses activités : l'irrigation, la cressiculture, l'industrie, les activités nautiques et les autres activités de loisirs consommatrices d'eau telles que le golf. En revanche, l'augmentation des teneurs en éléments indésirables dans l'eau apparaît préjudiciable à plusieurs usages.

Usage

Problèmes rencontrés en situation courante



Alimentation en eau potable

augmentation progressive de la teneur en nitrates dans l'eau pouvant dépasser les normes autorisées; dans certains secteurs, présence d'éléments naturels indésirables (sélénium, arsenic, fer)



Irrigation

pas de problème rencontré en général ; impact local possible des forages proches des cours



Cressiculture

pas de problème rencontré



Industrie

pas de problème rencontré



présence de polluants (nitrates, hydrocarbures...) dans les cours d'eau, manque d'entretien des berges, baisse de la diversité des peuplements piscicoles



pas de problème rencontré



risque d'interdiction de baignade en raison de la dégradation de la qualité de l'eau



Autres activités de loisirs (golf...)

pas de problème rencontré



Milieux aquatiques

milieux dégradés : développement d'algues, dégradation de la qualité de l'eau, baisse de la diversité de la faune et de la flore



Consommateurs

fragilisation du service d'alimentation en eau potable augmentation progressive du prix de l'eau pour maintenir un niveau de qualité de l'eau



mauvais entretien des cours d'eau, dégradation du paysage

Situation exceptionnelle: sécheresse, pollution ou inondation

En cas d'inondation, de sécheresse ou de pollution de l'eau, les usages liés à l'eau ont une sensibilité accrue. Le non respect des normes applicables à ces usages, la dégradation de la qualité des écosystèmes et le manque d'eau sont les facteurs le plus souvent à l'origine de leur vulnérabilité. Pour certaines activités, telles que l'industrie par exemple, la localisation de l'usage – à proximité d'un cours d'eau – et la nature de l'activité peuvent aggraver cette sensibilité.

Usage

Problèmes rencontrés en situation exceptionnelle



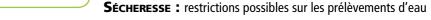
Alimentation en eau potable

INONDATION ET POLLUTION: interdiction de distribuer l'eau en cas de non respect des normes applicables à l'usage



INONDATION: vulnérabilité qui dépend de l'emplacement de la station de pompage **POLLUTION**: pas de problème rencontré

SÉCHERESSE: pas de problème majeur rencontré lors des sécheresses passées





Cressiculture

POLLUTION : arrêt de l'activité lors d'une pollution bactériologique **SÉCHERESSE**: perturbation de l'usage en cas de baisse du débit des sources ou des

forages alimentant les cressonnières



Industrie

Irrigation

INONDATION, POLLUTION ET SÉCHERESSE

vulnérabilité qui dépend de la nature et de la localisation de l'activité



INONDATION: pratique dangereuse POLLUTION ET SÉCHERESSE: arrêt possible de l'activité



INONDATION: pratique dangereuse **POLLUTION:** arrêt possible de l'activité si des presciptions locales existent

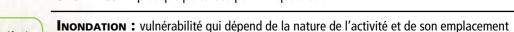
SÉCHERESSE: pratique perturbée par manque d'eau



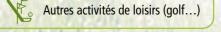
Baignade

Activités nautiques

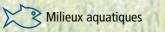
INONDATION: pratique dangereuse **POLLUTION :** arrêt possible de l'activité en cas de non respect des normes applicables à la



SÉCHERESSE: pratique perturbée par manque d'eau



Pollution: pas de problème rencontré **SÉCHERESSE**: restrictions possibles sur les prélèvements d'eau



INONDATION: pas de problème rencontré POLLUTION ET SÉCHERESSE : dégradation de la qualité des écosystèmes, voire mortalité

des peuplements piscicoles



INONDATION ET POLLUTION: arrêt possible de la distribution d'eau potable **Sécheresse:** restrictions possibles pour certains usages (arrosage, lavage)



Riverains

Consommateurs

INONDATION: risques pour les biens et les personnes POLLUTION ET SÉCHERESSE : problèmes de salubrité, dégradation du paysage, et en

particulier, lors de sécheresses, assèchement des sols et risque d'effondrement des berges